

PROGRAMMES OFFICIELS LYCÉE



Programme d'enseignement optionnel - Première

Arts

IPESUP
WWW.IPESUP.FR
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ



GROUPE

Ipesup

Ipesup ■ Prepasup ■ Optimal Sup-Spé

Annexe 2

Programme d'enseignement optionnel d'arts de première et terminale générales et technologiques

Sommaire

Préambule commun aux enseignements artistiques

Arts plastiques - classe de première

Cinéma-audiovisuel - classe de première

Danse - classe de première

Histoire des arts - classe de première

Musique - cycle terminal

Théâtre - classe de première

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal

Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements travaillés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Ces enseignements contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'enrichir de dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Arts plastiques - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.

L'enseignement optionnel en classe de première est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, en développant des approfondissements et l'ouverture sur de nouveaux objectifs. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte des profils et aspirations hétérogènes des élèves.

L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures. Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, il enrichit leurs parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité et de la culture artistiques, requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat. Il contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, en arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins.

L'enseignement des arts plastiques est conduit par des professeurs spécialistes. S'il n'est pas obligatoire, le partenariat avec des institutions artistiques et culturelles ou des artistes peut être envisagé à l'initiative du professeur. En fonction de ses projets et des opportunités, seul ou dans des actions pluridisciplinaires, il peut notamment tirer parti de ressources de proximité.

• Enjeux et objectifs

Afin d'accueillir la diversité des cursus, certains élèves ayant suivi l'option de la classe de seconde, d'autres non, les grands objectifs de celle-ci sont conservés pour l'enseignement optionnel de première :

- développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves ;
- rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

- **Compétences travaillées**

Les compétences travaillées couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour tout le parcours de formation au lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle.

Les compétences travaillées et les questionnements du programme interagissent selon des modalités, des articulations et des intensités diverses, liées à la démarche pédagogique du professeur, aux pratiques des élèves ainsi qu'aux projets conduits.

Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

- Expérimenter, produire, créer
 - Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
 - S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
 - Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
 - Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.
- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
 - Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
 - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
 - Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
 - Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

- **Questionnements**

Les questionnements, comme les compétences travaillées, s'organisent afin de constituer un repère commun, condition de la liberté pour les professeurs d'inventer et de construire leur enseignement.

Pratiques

Le programme mobilise quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques :

- les pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- les pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, cinéma et art vidéo) ;
- les pratiques artistiques du numérique.

Le professeur tire parti de leur diversité. Il en exploite les spécificités et les possibles hybridations. En fonction du programme et des apprentissages qu'il met en œuvre, du contexte et des conditions d'enseignement, il peut les mobiliser séparément, les associer, inviter les élèves à se déterminer par eux-mêmes.

Présentation

Comme pour l'option de seconde, à partir des domaines d'étude structurant les champs de questionnements, des situations de pratiques et de projets sont à mettre en place. Cet ensemble garantit les éléments communs de la formation en arts plastiques et assure la continuité avec l'enseignement dispensé au collège. Des questionnements à déduire sont associés. Le professeur n'a pas à les traiter de manière exhaustive. Il opère des choix parmi ceux-ci, en fonction de leur correspondance aux projets développés, aux apprentissages conduits et aux découvertes des élèves

I. Champ des questionnements plasticiens (au moins 75 % du temps annuel)

- **Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques** : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique

| La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques | |
|--|--|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Dessiner pour créer, comprendre, communiquer | Les approches conduites en classe de seconde sont poursuivies afin que l'élève expérimente et maîtrise une grande variété de pratiques graphiques. Dans une grande diversité de situations et au moyen d'approches ouvertes, il peut ainsi s'affirmer dans une forme d'écriture visant aussi bien l'observation d'une réalité que l'expression d'une intériorité. |
| Dessiner sur de nouveaux supports et formats, à diverses échelles, avec de nouveaux outils dont les outils numériques | La pratique artistique du dessin : depuis des modalités héritées de traditions jusqu'aux approches contemporaines (nouvelles possibilités à l'ère du numérique...). |
| Jouer avec les procédés et les codes de la représentation, affirmer des intentions | Rapport au réel : mimesis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart. Représentation du corps et de l'espace : diversité des approches et des partis-pris. |

| La figuration et l'image | |
|--|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Conjuguer ou hybrider les espaces de la figuration narrative avec le lieu, le texte, la voix, le son, le mouvement | <p>La figuration et la construction de l'image : les espaces que détermine l'image et qui déterminent l'image.</p> <p>Temps et mouvement de la figuration : dispositifs séquentiels, simultanéité, enchaînement, temps représenté ou ressenti.</p> <p>Narration figurée, supports et langages : intégration sur différents supports, dans l'espace, association avec l'écrit et la voix.</p> |

| La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre | |
|---|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Créer avec le réel, intégrer des matériaux artistiques et non-artistiques dans une création | <p>Les propriétés de la matière, des matériaux et les dimensions techniques de leur transformation : caractéristiques et qualités (physiques, plastiques, techniques, sémantiques, symboliques) des matériaux, de la matière colorée.</p> <p>Élargissement des données matérielles de l'œuvre : intégration ou détournement du réel, matériaux artistiques et a priori non-artistiques, lumière naturelle ou artificielle ;</p> <p>La relation du corps à la production artistique : corps de l'auteur, gestes et instruments.</p> |

- **Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique** : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur et le spectateur

| La présentation de l'œuvre | |
|---|--|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Exposer, mettre en scène la production et la pratique, solliciter le spectateur | <p>La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace de présentation : dispositifs, disposition, échelle, intégration, <i>in situ</i>.</p> <p>Conditions et modalités de la présentation du travail artistique : éléments constitutifs, facteurs ou apports externes (<i>cadre, socle, cimaise... et dispositifs contemporains</i>).</p> <p>Sollicitation du spectateur : stratégies et visées de l'artiste, du commissaire d'exposition, du galeriste, de l'éditeur.</p> |

| La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée | |
|---|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Communiquer, diffuser, éditer la production et la pratique | <p>L'exposition comme dispositif : communication, médiation et trace de l'œuvre, du discours, du fait artistique ;</p> <p>L'exposition comme objet : statut artistique de l'exposition, diffusion vers d'autres espaces et moyens de communication.</p> |

- **Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre**

| L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre | |
|--|--|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Penser le projet d'une création dans la dynamique d'une pratique artistique | Projet de l'œuvre : de l'idée au projet et à la réalisation de la production artistique, diversité des approches et des moyens sollicités. Œuvre comme projet : dépassement du prévu et du connu, statut de l'action, travail de l'œuvre. |

| La création à plusieurs plutôt que seul | |
|--|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Pratiquer en collaborant, partager des compétences et des ressources individuelles ou collectives | Les approches conduites en classe de seconde sont poursuivies afin que l'élève expérimente et maîtrise diverses modalités de conception, d'organisation et de réalisation d'un projet. À l'occasion des situations de pratiques plastiques, à l'initiative du professeur ou sur proposition de l'élève, il éprouve des démarches de coopération, de collaboration ou de co-création dans un projet à visée artistique. Chaque projet développé dans ce cadre est l'occasion d'éclairer les questions induites sur le statut de l'auteur. |

II. Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires

| Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet | |
|---|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Intégrer une œuvre ou un objet à un environnement | Dialogue des matériaux entre eux, adaptation à la destination du projet : relations entre construction ou fabrication et données matérielles (de l'architecture, du paysage, du design). |

| Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo | |
|---|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Animer des images, penser leur diffusion et leur réception | Interaction entre images et spectateur, interfaces au service de leur diffusion et de leur réception : mise en scène des projections et des écrans, implication du public (interaction image, son et spectateur) |

| Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo | |
|---|---|
| Situations de pratiques, de projet | Questionnements à déduire |
| Théâtraliser l'œuvre et son processus de création | Mise en espace, mise en scène de l'œuvre : usages de l'architecture d'un lieu, absence de séparation entre public et œuvre, exploitation du cube scénique, implication ou non du spectateur. |

III. Un questionnement artistique transversal : L'œuvre et la pluralité de ses formes et statuts

Dans le cadre du projet de l'élève, le professeur propose, avec souplesse, les études mentionnées ci-dessous. Il est possible par exemple, de s'appuyer sur elles pour : ancrer une démarche et une pratique sensibles, impulser un projet ou orienter des projets d'élèves, susciter un débat argumenté à partir des productions des élèves ou de la présentation de références artistiques, motiver une recherche documentaire accompagnée ou en autonomie... Il peut également les compléter, les enrichir ou les reformuler.

Études de cas

- Formes traditionnelles, objets manipulables, installations, idées... : privilégier les données matérielles ? Proposer une expérience ? Affirmer l'intention ?
- Production unique ou multiple : conforter la rareté ou étendre la reproductibilité ? Savoir valoriser une reproduction ? Favoriser de nouvelles diffusions matérielles ou immatérielles ?
- Achèvement d'une création ou début d'un processus : privilégier l'étape à la finalisation ? Reconnaître et assumer l'inachèvement ? Impliquer le public dans une œuvre évolutive ?

• Situations pédagogiques

En classe de première, la situation d'atelier est cultivée. Le projet de l'élève est central, qu'il soit individuel ou collectif. À l'initiative du choix entre ces deux formes du travail ou lorsqu'il les accueille, le professeur en mesure l'intérêt, en règle la fréquence, l'alternance ou la cohabitation. Quelles que soient les modalités, il stimule l'initiative et l'audace, l'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique. Observant et accompagnant les pratiques et les démarches des élèves, il introduit progressivement de nouveaux savoirs. Il élargit les approches et apporte de nouveaux outils. Il étaye et enrichit le travail de chacun par des apports techniques, méthodologiques et culturels réguliers. La qualité des réalisations, des projets et des démarches est l'objet d'une attention constante (cohérence entre les intentions et les pratiques, maîtrise des langages, des moyens et des techniques engagés, efficacité des dispositifs de présentation...).

Culture artistique

L'enseignement des arts plastiques articule constamment la culture et la pratique artistiques. Fondés principalement sur l'histoire de l'art, les éléments de culture artistique offrent aux élèves des sources dans lesquelles puiser. Ils transmettent des connaissances, constituent des références et des repères communs. Ils nourrissent leur imaginaire, irriguent leurs pratiques, développent leur sensibilité. En classe de première, l'approche poursuit celle de l'option en seconde. Elle favorise ainsi les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées, certaines étant plus précisément étudiées. Elle s'appuie sur des exemples significatifs et variés empruntés au dessin, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

Analyse d'œuvres

Abordée en classe de seconde, une méthode d'analyse de l'œuvre d'art, plus largement de l'image et de la production plastique, est à structurer. Elle peut croiser différentes approches : analyse comparative, questionnement collectif, recherches documentaires, travaux pratiques, exposés... Elle développe des compétences essentielles : décrire avec un vocabulaire spécifique et précis ; organiser une réflexion selon des axes orientés par des notions plastiques fondamentales (sujet, couleur, composition, spatialité...) et des dimensions sémantiques ; interroger leur traitement pour en dégager le sens. Elle instruit une

pensée sur l'œuvre et les images et enrichit la pratique plastique dont elle se nourrit constamment. Elle permet de situer diverses créations plastiques entre elles ou en relation avec d'autres arts et d'autres cultures. Elle fait appréhender et comprendre la nature polysémique de l'œuvre d'art.

Rencontre avec l'œuvre

La compétence « exposer », au cœur de la pratique et des questionnements plasticiens, comme l'étude de la présentation de l'œuvre et de sa réception par un public, sous-tend le développement et l'aménagement d'espaces et de lieux de rencontre avec l'œuvre. Ce travail s'opère selon deux perspectives qui, sans se confondre, s'articulent et mobilisent des compétences complémentaires :

- présenter à un public sa production plastique, dans des formes diverses et comme composante d'une formation plasticienne ;
- chaque fois que possible, exposer des œuvres d'art et proposer la rencontre avec l'artiste comme dynamique d'un projet et modalité d'une expérience esthétique, culturelle et sociale ouverte à la communauté éducative.

On veillera donc, même dans des formes modestes, aux équipements (cadres, socles, présentoirs, vitrines, éclairages...) et à l'aménagement d'espaces (murs ou cimaises, visibles d'un public dans le lycée, ainsi qu'à l'adaptation de lieux repérés dans l'établissement ou l'affectation d'une salle dédiée).

Ces démarches sont en outre l'occasion d'ancrer des projets interdisciplinaires. Elles contribuent à l'ouverture de l'établissement sur son environnement. Elles constituent des points d'appui pour de possibles partenariats avec les professionnels des arts et de la culture, notamment dans le cadre des politiques d'éducation artistique et culturelle. Elles invitent l'ensemble de la communauté éducative (élèves, professeurs, parents, partenaires) à faire l'expérience du partage du sensible.

• **Attendus de fin d'année**

Les attendus de l'enseignement optionnel proposé en classe de seconde, que les élèves peuvent ne pas avoir suivi avant d'intégrer l'enseignement optionnel de première, sont reconduits. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigences.

Compétence : pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

- Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écart entre forme naturelle et forme artistique ;
- de choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques ;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage) ;
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte... ;
- de prendre l'initiative de se documenter dans le cadre d'un projet (personnel ou collectif), de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe ;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

Compétence : questionner le fait artistique

- Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux de formes artistiques et culturelles de différentes époques et zones géographiques.

- Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable.

- Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel en faisant apparaître des conceptions artistiques dont elle témoigne.

Compétence : exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

L'élève est capable :

- de motiver ses choix, d'entendre des observations et d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs ;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus, s'ajoutent d'autres, plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...

• Évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages relève de la responsabilité du professeur d'arts plastiques. Partie intégrante de la conduite de l'enseignement, elle n'est ni un élément rajouté a posteriori ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. Davantage formative que

sommative, l'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves. Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages.

Propositions de « Pistes de travail » non exhaustives correspondant au champ des questionnements plasticiens

| Situations de pratiques, de projet | Pistes de travail | Questionnements |
|---|---|--|
| DOMAINE DE L'INVESTIGATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES LANGAGES ET DES PRATIQUES PLASTIQUES | | |
| La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques | | |
| <p>Dessiner pour créer, comprendre, communiquer →</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement du monde sensible au moyen du dessin ; - analyse, interprétation, compréhension du réel observé et transcrit ; - élaboration ou communication d'un projet artistique, représentation ou diffusion d'une création achevée ; - relations entre le dessin et la sculpture, la peinture, l'architecture, la vidéo, la création numérique (élaboration du projet, interactions dans une démarche de création, influences réciproques) ; - le dessin comme pratique artistique en soi, son inscription dans une filiation ou l'affirmation d'une rupture, l'invention de ses propres règles, de nouveaux outils... ; - jeux sur les emprunts ou les citations de codes et de styles, sur les relations entre le dessin et la couleur, des supports... ; - le dessin dans ses dialogues avec l'écriture (dans une production plastique, poétique ou mobilisant plusieurs langages et univers) ; - etc. | <p>Les différents statuts du dessin Les conceptions contemporaines du dessin</p> |

| | | |
|--|--|--|
| <p>Dessiner sur de nouveaux supports et formats, à diverses échelles, avec de nouveaux outils dont les outils numériques</p> | <p>➔</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmation des données plastiques du dessin (nature et qualité du support et du médium, rôle de la ligne, de la surface, de la couleur...) dans toutes ses pratiques ; - extension du dessin (expérimentation de techniques, instruments, médiums, supports divers, engagement du dessin dans d'autres espaces que la feuille), diversité des natures et des formats (mur, sol, lieu, espace, corps, objet, écran...), l'espace tridimensionnel et le paysage comme matériaux et supports possibles du dessin contemporain, ainsi que les technologies permettant la virtualité du dessin) ; - appropriation ou détournement de références (emprunt, citation...), styles, catégories (esquisse, croquis, schéma, dessin technique, caricature, bande dessinée, manga...); - outils conventionnels du dessin, détournés, inventés (continuité, adaptation, réinvention à travers différentes époques jusque dans les pratiques contemporaines et numériques) ; - dimensions pérennes ou éphémères du dessin, en lien à ses médiums, ses supports ou son espace, ses outils... ; - expérimentation des dimensions performatives du dessin (implication du geste, du corps, du mouvement, du déplacement...); - limites ou porosités avec la peinture, la photographie, la sculpture ; - etc. | <p>La pratique artistique du dessin</p> |
| <p>Jouer avec les procédés et les codes de la représentation, affirmer des intentions</p> | <p>➔</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmation ou dépassement de la ressemblance, paradoxes ou nuances introduits par divers jeux sur la vraisemblance ; - relations entre les choix de médiums et le degré de fidélité au référent ; - relation au modèle, approches contemporaines du trompe-l'œil, de l'anamorphose, de la copie, du moulage, du diorama... ; - représentation du corps (corps observé, idéalisé, objectivité et vision subjective, réalisme, stylisation, expressionnisme...), incidences sur l'idée de portrait, incidences du numérique (corps augmenté, transformé, prolongé, substitué, sublimé, dupliqué, virtuel...); - représentation de l'espace (espace suggéré de l'œuvre, illusion de profondeur et ses modalités perspectivistes ou non, apports du numérique...); - l'espace littéral du support ou celui tangible du lieu et espace suggéré des représentations, entre espace représenté et construit. - etc. | <p>Le rapport au réel La représentation du corps et de l'espace</p> |

| La figuration et l'image | | |
|--|---|---|
| <p>Conjuguer ou hybrider les espaces de la narration figurée avec le lieu, le texte, la voix, le son, le mouvement</p> <p style="text-align: right;">➔</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Relation de la narration figurée aux lieux et aux diffusions de l'image (de la tradition de la fresque et du polyptyque aux dispositifs multimédias, de la peinture d'histoire aux formes relevant de l'affiche, de la bande dessinée ou du numérique, du livre d'artiste au fanzine, de la sculpture commémorative aux installations ou performances...); - développement d'une narration figurée sur différents supports (page, toile, pellicule, écran, espace numérique...), dans un lieu (mur, rue, édifice architectural), intégration dans une installation...; - l'écrit, la voix, le son, associés à une figuration narrative ; - rapport au temps (permanence ou dimension éphémère d'une figuration, temps de lecture, durée d'une projection...), rapport au mouvement donné à la figuration (modalités de l'animation d'une figuration, son déplacement dans l'espace de présentation) ou à la mobilité du spectateur ; - etc. | <ul style="list-style-type: none"> La figuration et la construction de l'image Le temps et le mouvement de la figuration La narration figurée, ses supports et langages |
| La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre | | |
| <p>Créer avec le réel, intégrer des matériaux artistiques et non-artistiques dans une création</p> <p style="text-align: right;">➔</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Introduction, dans la production plastique en deux ou en trois dimensions, d'éléments prélevés dans le réel (collages ou intégrations de matériaux, éléments naturels, images, objets...), de référents porteurs de sens, de symbolique, de sensibilité, dialogues avec des constituants plastiques traditionnels ; - créations avec des données et des matériaux issus du lieu de production ou d'exposition ; - exploitation de la matière colorée (pigments, liants, siccatifs...), fabriquée par l'artiste ou l'industrie, relations entre matière, quantité et qualité de la couleur ; - lumière naturelle ou artificielle dans une création, utilisation de la lumière comme médium principal d'une création ; - homogénéisation de matériaux divers ou l'affirmation de l'hétérogénéité ; - relations entre corps de l'auteur, traces, gestes, outils ; - etc. | <ul style="list-style-type: none"> Les propriétés de la matière, des matériaux et les dimensions techniques de leur transformation L'élargissement des données matérielles de l'œuvre La relation du corps à la production artistique |

DOMAINE DE LA PRÉSENTATION DES PRATIQUES, DES PRODUCTIONS PLASTIQUES ET DE LA RÉCEPTION DU FAIT ARTISTIQUE

La présentation de l'œuvre

Exposer,
mettre en scène
la production et
la pratique



- Rôles des supports, des matériaux, des formats, traitement plastique du cadre ou du socle comme constituant de l'œuvre ;
- dispositifs traditionnels de la présentation de l'œuvre (cadre, socle, cimaise...) et dispositifs contemporains (installation, surface de projection, œuvre immersive, édition et diffusion numérique ou de multiples, diffusion sur Internet...);
- présentation de la production dans un espace architecturé ou naturel (faire dialoguer dans un espace des productions diverses, exploiter la relation œuvre et lieu, tirer parti des contraintes du lieu...);
- scénographies diverses de la présentation sollicitant ou non le spectateur (frontalité de l'accrochage, immersion, circulation, parcours...);
- interaction des œuvres entre elles, confrontation, renforcement ou brouillage ;
- etc.

La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace de présentation
Les conditions et modalités de la présentation
La sollicitation du spectateur

La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée

Communiquer,
diffuser, éditer la
production et la
pratique



- Modalités diverses de réception de l'œuvre par le spectateur (temporalité particulière, distance ou proximité, accompagnée ou non d'informations...), interaction, participation de celui-ci à l'œuvre ;
- registres ou modalités, réels ou fictifs, de communication (signatures, titres et dates, cartels et notices, certificats, attestations, descriptifs, notices de montage, projets, légendes, déclarations d'intention, invitations, tracts, communiqués de presse, catalogue...), mobilisés au bénéfice de la médiation ou dans une visée critique (distanciation créatrice, dénonciation des processus de médiation de l'œuvre...);
- démultiplication des formes de monstration de l'œuvre par l'édition sur supports physiques et numériques, par la diffusion de l'image (brochure, affiche, livre, écran, en ligne...), hybridation dans les pratiques contemporaines entre diverses formes ;
- questions de la trace ou de l'enregistrement de la présentation de la production ou de la pratique ;
- etc.

L'exposition comme dispositif
L'exposition comme objet

DOMAINE DE LA FORMALISATION DES PROCESSUS ET DES DÉMARCHES DE CRÉATION

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre

Penser le projet
d'une création
dans la
dynamique
d'une pratique
artistique



- Étapes et temporalités du processus de création (structuration ou libération d'un imaginaire, démultiplication des possibles), moyens préparatoires de l'œuvre (croquis, ébauches, modélisation...);
- effets de l'œuvre elle-même, en cours d'élaboration, sur le projet et l'auteur;
- intégration, du choix de l'achèvement ou de l'inachèvement, des possibilités de l'improvisation ou de l'éphémère, de la trace, de l'enregistrement ou de la perte d'un processus comme données de l'œuvre;
- complémentarités entre données et textuelles (écrits, documents, notes d'intention...);
- etc.

Le projet de l'œuvre
L'œuvre comme
projet

La création à plusieurs plutôt que seul

Pratiquer en
collaborant,
partager des
compétences et
des ressources
individuelles ou
collectives



- Modalités collaboratives du travail plastique (de l'intention au projet, de l'organisation du travail à plusieurs mains à la réalisation concrète);
- rôles de concepteurs et de producteurs, d'auteurs et de co-auteurs, interactions de ces statuts dans une production plastique collective;
- dépassement de l'expression des singularités et des pratiques individuelles au bénéfice d'une démarche ou d'une singularité collective;
- traditions et renouvellements contemporains du travail en collaboration, ses incidences sur l'idée d'artiste, de propriété intellectuelle de l'œuvre;
- etc.

Le partage des
compétences ou des
tâches
Les différences
entre collaboration
et co-création
artistiques

Cinéma-audiovisuel - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel

L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel engage l'élève dans la découverte, puis le développement, d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. Prenant en compte la dimension contemporaine et patrimoniale de ce domaine, il met en lumière sa dynamique créative en lien avec ses réalités (technologiques, économiques), ses évolutions et quelques repères significatifs de son histoire. Fondé sur une démarche de projet, il forme chez l'élève la capacité d'analyser les écritures en images et en sons, de les produire et d'en mesurer la spécificité artistique et culturelle au regard d'autres arts ou médias.

• Enjeux et objectifs

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel prend appui sur des œuvres (contemporaines et patrimoniales, françaises et étrangères) ancrées dans des époques, des géographies, des genres et des systèmes de production variés, tout en intégrant des créations innovantes issues des nouveaux modes de production et de diffusion. Il accorde une importance toute particulière à la diversité des formes, des supports, des formats, des moyens de production et de diffusion, des techniques de représentations animées et sonores, dont il interroge les relations et le sens. Invitant l'élève à construire des repères et des filiations, il éclaire la manière dont le langage du cinéma et de l'audiovisuel se renouvelle en prenant en charge les grands enjeux de son temps. Il permet ainsi à l'élève d'appréhender, tant pratiquement que théoriquement, la fécondité de la création cinématographique et audiovisuelle et de développer un regard critique sur ce qui paraît relever de la culture pour différents publics dans ce domaine, dans une perspective de formation générale, humaniste et civique.
- Favorisant l'autonomie et l'apprentissage personnel de l'élève, cet enseignement lui offre l'occasion d'éduquer son regard, d'affirmer et de défendre ses goûts, de réfléchir à sa place de spectateur et d'apprécier par lui-même l'usage et la valeur des images dans la société contemporaine.
- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent aux écritures en images et en sons, et qui sont désireux d'acquérir une culture et une pratique dans ce domaine. Cet enseignement optionnel ouvre des perspectives en stimulant la curiosité des élèves. Il peut favoriser la transversalité par les croisements qu'il propose avec de nombreuses disciplines relevant aussi bien des Humanités que des Sciences. En première, les élèves redécouvrent et revisitent les questionnements et les situations qui ont pu être rencontrés en classe de seconde, tout en développant leurs connaissances et leur pratique.

• Modalités

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'appuie sur une variété de situations pédagogiques pour favoriser les enrichissements mutuels entre les composantes culturelles, pratiques et théoriques de cet art. Afin de développer des compétences discursives, analytiques et créatives, il invite l'élève à traverser différentes expériences, à passer de l'émotion à la réflexion, de la réflexion à la création, et inversement. Aussi, dans un cadre partenarial (salles de cinéma, institutions culturelles, professionnels du secteur), associe-t-il fréquentation des œuvres, notamment en salles, analyse et production individuelle ou collective

(écriture, tournage, montage, post-production, etc.) dans une démarche de projet affirmée.

- L'enseignement optionnel de cinéma-audiovisuel s'organise autour de cinq axes d'étude qui reflètent la multiplicité des méthodologies et des approches du cinéma et de l'audiovisuel : Émotion(s), Motifs et représentations, Écritures, Histoire(s) et techniques, Économie(s). Ils structurent les apprentissages à travers tous les niveaux du lycée, favorisant une variété de perspectives (respectivement pragmatique, culturelle, poétique, historique et technique, économique). Ces axes assurent en outre la cohérence de la progression des enseignements tout au long du lycée.
- Au sein d'un établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée de professeurs titulaires d'une certification complémentaire de Cinéma-audiovisuel. Ceux-ci travaillent en relation étroite avec la ou les structures culturelles partenaires et des intervenants professionnels choisis dans le cadre du partenariat (scénaristes, réalisateurs, scriptes, monteurs, ingénieurs du son, producteurs, distributeurs, etc.). Dans cette perspective, l'enseignement de cinéma-audiovisuel doit s'appuyer sur les ressources culturelles de proximité et tirer parti du calendrier des événements culturels (programmation des institutions, de festivals divers, rétrospectives, spectacles, expositions, etc.), afin de construire les projets d'enseignement et leur progression.

Connaissances et compétences travaillées

Dans le cadre de cet enseignement optionnel, l'élève acquiert des connaissances (esthétiques, culturelles, historiques, techniques) et développe des compétences (réflexives, analytiques et méthodologiques, artistiques, critiques) au service de l'affirmation de son jugement et de sa pratique créative, personnelle ou collective. Ces connaissances et compétences peuvent s'organiser selon les quatre ensembles suivants :

- Comprendre le sens d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle en lien avec quelques éléments significatifs de son contexte (production, diffusion, public) ;
- Apprécier les caractéristiques d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel au regard d'autres arts ou médias ;
- Déterminer les choix constitutifs d'un projet de création et les mettre en œuvre.
- Analyser de manière détaillée et argumentée les principaux éléments significatifs de productions cinématographiques et audiovisuelles ;
- Développer un regard critique personnel sur diverses écritures cinématographiques et audiovisuelles et leurs spécificités ;
- Mobiliser ses compétences d'analyse et de réflexion au service de sa propre pratique d'écriture cinématographique et audiovisuelle.
- Connaître quelques repères de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec ceux des autres arts ou médias ;
- Interroger les évolutions récentes qui caractérisent la création cinématographique et audiovisuelle (innovation, diversification des modèles de production et de diffusion) ;
- Mobiliser ses connaissances pour nourrir son expérience de spectateur et sa pratique artistique.
- Éprouver par la découverte et l'échange ses propres choix esthétiques et critiques ;
- Affirmer les valeurs propres à sa responsabilité de spectateur et de créateur ;
- Présenter et défendre son projet artistique et les choix qui le fondent.

Questionnements et situations d'apprentissage

Dans l'enseignement optionnel, en classe de première, les apprentissages s'organisent autour de la réflexion sur les mutations des écritures cinématographiques et audiovisuelles, et plus particulièrement celles liées à la fiction et aux récits. Quelle diversité de formes et quels pouvoirs spécifiques de représentation revêtent-elles selon les modes de production et de diffusion dont elles dépendent ? À quel type de réception et de consommation culturelles donnent-elles naissance ? Comment, à travers leur plasticité, la création s'affirme-t-elle ? L'élève redécouvre les principales notions étudiées en classe de seconde (l'écriture du plan, des personnages, leurs effets sur le public). Il les prolonge en appréhendant les liens dynamiques qui se développent entre les formes d'écritures de la fiction et des récits en images et en sons, les traditions cinématographiques et artistiques dans lesquelles elles s'inscrivent, les possibilités offertes par les nouvelles écritures audiovisuelles (séries, jeux vidéo, écritures web, etc.) et les réactions du public. A la fin de la classe de première, il est capable d'analyser et de mettre en perspective les grands choix qui président à la création d'une fiction et d'un récit. Il perçoit par quelles étapes, selon quelles logiques, se constituent des cultures cinématographiques. Il peut nourrir de ces réflexions sa propre pratique artistique pour développer une démarche d'écriture personnelle et commencer à expérimenter des choix de programmation culturelle.

• Questionnements

Au cours de l'année, l'enseignement s'organise avec souplesse en un parcours théorique et pratique autour de trois questionnements, dont l'actualisation et l'agencement sont laissés à l'appréciation du professeur, en fonction des projets menés, du partenariat et des ressources locales. En classe de première, le professeur construit sa progression en combinant librement les questionnements suivants :

- Cinéphilies et programmation (Émotion(s))
- Fiction et récits (Motifs et représentations & Écritures)
- Cinéma et nouvelles écritures (Histoire(s) et techniques & Économie(s))

Chacun de ces questionnements peut articuler approches théoriques et pratiques.

| Axes Niveau | Émotion(s) | Motifs et représentations | Écritures | Histoire(s) et techniques | Économie(s) |
|--|------------------------------|---------------------------|-----------|-------------------------------|-------------|
| Enseignement optionnel de CAV en classe de première | Cinéphilies et programmation | Fiction et récits | | Cinéma et nouvelles écritures | |

Cinéphilies et programmation

Désignant une manière, souvent sacralisée, de voir et de montrer des films, d'en parler, et de partager ce discours, la cinéphilie est partie prenante de la constitution d'une culture et, parfois, d'une histoire du cinéma. Cette passion du cinéma, largement française à ses débuts, fut au cœur des principaux mouvements de renouvellement du cinéma au XX^e siècle. Aujourd'hui, la multiplicité des écrans, des supports et des modes de consommation nourrit une diversification croissante des pratiques culturelles dont certaines s'assimilent à des cinéphilies par l'affirmation de rituels et repères propres, et par l'attachement singulier à des auteurs et à des œuvres (aux nouvelles formes de fiction et aux séries en particulier). À partir de son expérience, l'élève analyse quelques-uns des mécanismes qui régissent ces pratiques culturelles ferventes. Il prend conscience du rôle actif du public dans l'appropriation

des œuvres et la fabrication de leur audience. Il expérimente quelques gestes simples de programmation pouvant concourir à présenter des productions qu'il défend en exploitant ces mécanismes de réception. Au fil de l'année et de sa progression, il perçoit comment se constituent des cultures du cinéma et de l'audiovisuel (pouvant relever d'une histoire officielle ou de contre-cultures) et se montre sensible à quelques grands enjeux de diffusion culturelle.

Fiction et récits

Dans le développement des moyens expressifs de toutes les civilisations, la fiction (comprise à la fois comme modalité de l'imaginaire et genre artistique) et les récits (formes proposant la mise en ordre des faits d'une histoire) occupent une place prépondérante. Ils répondent à un besoin anthropologique fondamental. Les écritures cinématographiques et audiovisuelles, patrimoniales ou contemporaines, nourrissent ce phénomène avec un dynamisme actuel tout particulier. Quelles en sont les formes et les pouvoirs spécifiques ? Quelle en est la portée propre ? À travers l'analyse esthétique et l'expérimentation pratique par des exercices ou des projets créatifs, l'élève découvre les règles, les usages et les possibilités de l'écriture de fiction et de récits en images et en sons. Il en appréhende les procédés majeurs et les grandes étapes, de l'écriture jusqu'au montage, pouvant associer différents supports et états (synopsis, scénario, story-board, continuité dialoguée, etc.). Il prend la mesure de leur plasticité (en lien notamment avec les formes innovantes issues des nouveaux formats de diffusion et de réception) et prend conscience de leurs effets sur un public. Au fil de l'année et de sa progression, l'élève acquiert une maîtrise de l'écriture de fiction et de récits, comprend la grande diversité de ses ressources expressives et artistiques, en perçoit la complexité culturelle et les valeurs qu'elle transmet. Il se montre capable de proposer une réalisation personnelle dont il peut expliciter les choix et assumer les valeurs.

Cinéma et nouvelles écritures

Les nouvelles écritures audiovisuelles (séries ou mini-séries, etc.) et numériques (jeux vidéo, écritures multimodales et interactives, etc.) développent une gamme inédite de possibilités expressives, narratives, fictionnelles et artistiques. S'appuyant sur des technologies, des supports de diffusion et des modèles économiques très variés, elles ouvrent autant droit tant à une consommation de divertissement qu'à une approche culturelle. L'élève explore quelques-unes de ces écritures. Il identifie des règles fonctionnelles et stylistiques spécifiques, en partant notamment de son expérience. Il développe ses connaissances théoriques et pratiques à travers la réalisation d'exercices ou d'un projet inspirés de l'une de ces écritures, et l'analyse des processus créatifs dont elle relève. Il peut approfondir sa réflexion en interrogeant les phénomènes d'échange et de transfert qui existent entre ces nouvelles écritures et les écritures cinématographiques, et plus particulièrement celles liées à la fiction et aux récits : influences mutuelles ou importations réciproques de références et de procédés. Au fil de l'année et de sa progression, l'élève est capable de reconnaître les spécificités de ces nouvelles écritures et de percevoir la manière dont elles peuvent influencer et renouveler l'écriture cinématographique.

- **Situations d'apprentissage et expériences de l'élève**

En cinéma-audiovisuel, l'élève fait l'expérience de situations d'apprentissage variées, parmi lesquelles : la rencontre avec des œuvres, l'échange avec des professionnels, la pratique artistique sous la forme d'exercices ou de projets, les apports théoriques et historiques sous la conduite du professeur, les démarches d'analyse. Dans les expériences vécues par l'élève, ces différentes modalités pédagogiques sont associées afin que soient tissées des relations fortes entre les dimensions théoriques et pratiques de l'enseignement.

Dans l'enseignement optionnel, en classe de première, l'accent est mis sur la diversité des formes d'écriture de la fiction et des récits et de leur diffusion. Dans cette perspective, une place prépondérante est accordée aux situations d'apprentissage suivantes :

- l'initiation aux différents principes et étapes de l'écriture de fiction à travers des exercices progressifs aboutissant à un projet complet ;
- les échanges et le travail avec des professionnels et des intervenants sur ces principes et étapes ;
- l'argumentation personnelle en vue d'exposer et de justifier des choix artistiques et les valeurs qui les fondent ;
- l'élaboration d'un carnet de création accompagnant un projet de l'année et les réflexions qu'il suscite ;
- l'appréhension critique d'écritures audiovisuelles variées pour identifier et comprendre leurs spécificités ;
- l'exploration de processus de programmation culturelle (association, confrontation, présentation d'œuvres), en lien éventuel avec un partenaire culturel ;
- l'analyse de formes cinématographiques et audiovisuelles, de la séquence à l'œuvre complète, à travers des méthodologies et des approches variées.

Attendus de la fin de classe de première

En fin de première, l'élève est capable :

- de comprendre la spécificité d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel en lien avec l'un des questionnements de l'année ;
- d'analyser et de mettre en perspective les grands choix qui président à la création d'une fiction et d'un récit ;
- de développer une démarche d'écriture personnelle prenant appui sur ses connaissances et de justifier ses choix ;
- d'identifier quelques processus par lesquels se constituent des cultures audiovisuelles et d'en nourrir une pratique simple de programmation ;
- d'analyser de manière précise un extrait ou une œuvre à partir de l'un des questionnements de l'année.

Évaluation

En cinéma-audiovisuel, l'évaluation s'attache à mesurer les progrès des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances attendues en fin de chaque année. Outre la fréquence des situations d'évaluation, quelques grands principes sont à observer :

- favoriser une variété de situations engageant alternativement ou conjointement des compétences écrites ou orales, théoriques ou pratiques, individuelles ou collectives ;
- dans l'évaluation de la dimension pratique, privilégier le cheminement de la réflexion, la démarche créative de l'élève et sa capacité à les justifier ;
- favoriser les situations où l'élève identifie et justifie ses choix artistiques, à travers une diversité de supports ;
- associer dès que possible la dimension théorique et pratique des apprentissages, et mesurer la capacité de réinvestissement de l'élève ;
- favoriser le croisement des regards évaluatifs, des professeurs et des intervenants professionnels.

En première, on privilégie les situations d'évaluation suivantes :

- la présentation d'une réflexion argumentée sur des œuvres, à l'écrit ou à l'oral ;
- l'analyse d'extraits ou d'œuvres, à l'écrit ou à l'oral ;
- la confrontation de supports et de documents variés pour nourrir une réflexion personnelle ;
- la réalisation d'exercices ou d'un projet de création et leur présentation critique ;
- la mise en valeur de traces et documents personnels ou collectifs attestant le cheminement et l'affirmation d'un point de vue au fil du projet créatif (rencontres, entretiens, états du projet, recherches, références) ;
- la conception d'un projet culturel (exercice de programmation, préparation de séances publiques, etc.) et le retour sur expérience.

Danse - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de danse au cycle terminal

L'enseignement optionnel de danse proposé au cycle terminal vise à approfondir une culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse, accessible à tous. Il repose sur la rencontre avec les œuvres, les artistes, en partenariat avec les lieux artistiques et culturels.

La démarche de création s'inscrit au cœur de cet enseignement qui articule de manière indissociable les dimensions pratique et théorique.

L'élève s'implique physiquement dans des démarches de création chorégraphiques variées ; il en analyse les différents langages. Il porte un regard sensible et ouvert sur le monde, développe son envie de créer ainsi que son esprit critique et réflexif sur la danse ; il apprend à s'engager.

Dans le prolongement de l'esprit d'ouverture et de découverte développé en classe de seconde, la création individuelle et collective de projets chorégraphiques implique d'appréhender le corps, la danse, les œuvres de manière nouvelle pour opérer ses propres choix. Privilégier au cycle terminal la rencontre avec différents publics, selon des modalités variées, permet à l'élève de développer une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec l'autre. S'engager dans une démarche de transmission ou de partage et d'échange de pratiques avec d'autres publics implique d'appréhender l'autre dans sa singularité et de savoir collaborer au sein d'un groupe.

La culture chorégraphique plurielle, partagée et ambitieuse, est développée dans le cadre de démarches de création chorégraphiques abouties. Elle permet à l'élève de développer des compétences transversales et des qualités précieuses dans la réussite de son parcours, telles que la curiosité, la créativité, l'esprit de solidarité, d'ouverture et d'initiative. Ces démarches renforcent les capacités de communication et de conduite de projet.

• Enjeux

Aucun prérequis technique ou culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel. À l'issue de la classe de seconde, tous les élèves ont cependant pu être initiés à la démarche de création chorégraphique dans l'enseignement optionnel de danse proposé en seconde ou dans l'enseignement commun d'éducation physique et sportive. Quel que soit leur parcours, les élèves peuvent choisir de débiter ou de poursuivre un parcours d'enseignement optionnel de danse sur les deux années du cycle terminal ou bien d'approfondir leurs compétences artistiques en danse au sein de l'enseignement de spécialité. Les finalités et les compétences développées dans ces deux enseignements étant complémentaires, les élèves peuvent, en fonction de leur projet d'orientation, envisager de les cumuler pour enrichir et singulariser leurs parcours de formation.

• Finalités

L'enseignement optionnel vise trois finalités principales :

- s'engager dans l'expérimentation, initier une démarche artistique personnelle destinée à être partagée avec d'autres publics ;
- développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers, les lieux ;
- approfondir une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

- **Architecture du programme**

Le programme de la classe de première présente successivement des attendus de fin de lycée, des compétences par niveau de classe, un thème d'étude, des modalités de mise en œuvre, des préconisations pour l'évaluation. Le choix est délibérément porté sur une entrée par les compétences. Il revient au professeur, dans son activité de conception, d'identifier les connaissances, capacités et attitudes à développer chez les élèves en tant qu'éléments constitutifs des compétences et d'élaborer des situations d'enseignement et des dispositifs d'évaluation permettant ces acquisitions.

Attendus de fin de lycée

Les attendus de fin de lycée correspondent à de solides acquis pour le lycéen engagé dans l'enseignement optionnel de danse et garantissent des conditions favorables pour son futur parcours de formation. Ils sont au nombre de trois :

- connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives ;
- conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers ;
- analyser la démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique.

Compétences

Pour atteindre les attendus de fin de lycée, l'élève construit ses compétences à travers des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur. Les situations d'apprentissages et/ou d'évaluation afférentes sont toujours contextualisées au regard de ces différentes postures de l'élève. Cela nécessite de la part de ce dernier de mobiliser ses ressources en s'engageant dans les actions suivantes : **expérimenter, créer, partager et analyser**.

Fruit d'apprentissages progressifs, le degré d'acquisition de ces compétences doit se révéler dans le contexte spécifique des évaluations mises en place durant le parcours de formation de l'élève.

- **Expérimenter**

- Comprendre et exploiter les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique.
- S'approprier les outils de l'improvisation.
- Connaître et s'approprier des démarches, des processus et des procédés de composition.

- **Créer**

- Exploiter différents styles et techniques de danse pour s'engager dans la création d'une gestuelle personnelle.
- Engager une sensibilité et révéler sa singularité par l'expérience de différents registres d'interprétation.
- S'organiser de façon autonome au sein d'un processus de création artistique et en connaître les étapes.

- **Partager**

- Prendre en compte les caractéristiques de l'autre pour créer son projet chorégraphique.
- Transmettre une danse ou un dispositif chorégraphique à différents publics.
- Contribuer collectivement à la réussite d'un projet commun.

- **Analyser**

- Analyser des œuvres selon leur processus de création, leur inscription dans les contextes historique, social, scientifique et politique ainsi que dans le parcours de l'artiste.
- Analyser individuellement et collectivement sa démarche de création et réguler le travail en cours.
- Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité (ateliers de pratiques, rencontres avec des artistes, des œuvres, des spectacles, d'autres publics et des lieux culturels).

Thème d'étude : la danse, une expérience de l'altérité

Le thème d'étude « La danse, une expérience de l'altérité » se déploie à travers plusieurs axes de questionnement qui orientent le choix des professeurs et permet d'articuler les compétences visées et les attendus de fin de lycée. Ces axes non exhaustifs permettent de définir avec le partenaire culturel et les artistes associés le choix des œuvres et leur traitement didactique. Véritable guide pédagogique il cible contenus, notions et concepts à acquérir. Il offre aux élèves l'opportunité de porter sur la danse un regard éclairé et sans cesse renouvelé. Il l'amène à s'interroger et à identifier des problématiques, à construire un discours argumenté. Au cœur de ce thème d'étude se construit l'interdisciplinarité.

Il s'agit d'amener l'élève à questionner la danse et le corps à travers la relation à l'autre, au sein des œuvres, des démarches d'artistes ou des pratiques collectives.

Ce thème d'étude peut être traité à travers un ou plusieurs axes de questionnement. Par exemple : la dimension de l'altérité dans la construction de sa propre danse, l'interaction entre soi et l'autre, la place de l'individu dans le groupe, le collectif et ses résonances, la danse comme médium de rencontre de l'autre, la danse créatrice de liens sociaux (pratiques intergénérationnelles, interculturelles), la danse comme pratique inclusive... Différentes notions et problématiques pourront venir en support de cette réflexion en fonction des œuvres, des pratiques et des démarches étudiées.

Évaluation

L'évaluation des apprentissages est un outil au service de la formation des élèves. Le professeur conçoit des situations d'évaluation qui permettent de révéler le degré d'acquisition des compétences à un moment donné du parcours de l'élève.

Une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est assurée pour tous les élèves. Cette évaluation est en cohérence avec les compétences visées en classe de première. Elle s'appuie, *a minima*, sur les éléments suivants :

- créer, interpréter, présenter et/ou transmettre une chorégraphie, un dispositif chorégraphique, individuel ou collectif en lien avec le thème d'étude ;
- analyser, seul ou à plusieurs, sa prestation (notamment par la captation vidéo) de danseur ou de chorégraphe ;
- construire un propos oral ou écrit qui témoigne d'une analyse réflexive sur la danse et ses enjeux ;
- produire, présenter son carnet de bord comme « trace » révélatrice de son cheminement artistique.

Conditions de mise en œuvre de l'enseignement

Les conditions de mises en œuvre des enseignements précisent des éléments contextuels incontournables pour garantir la qualité de la formation et son niveau d'exigence national.

Elles proposent des outils qui peuvent aider l'équipe pédagogique dans la conception des séquences d'enseignement.

Pour un enseignement de qualité, il est nécessaire de réunir des conditions optimales de mise en œuvre qui garantissent l'acquisition des compétences attendues et l'équité territoriale.

Partenariat : l'équipe pédagogique du lycée est responsable de l'enseignement. L'expertise professionnelle est partagée entre l'équipe pédagogique, le partenaire culturel et les intervenants. En ce sens la collaboration avec les artistes est une condition *sine qua non*. Les rencontres avec l'artiste ont lieu sous différentes formes (observation du travail de création, conférence, atelier, spectacle, etc.) et de manière articulée avec le travail mené en classe. La fréquentation des lieux artistiques et la rencontre avec l'œuvre, constitutives de l'enseignement, prennent des formes variées (avant, pendant, après le spectacle, retour artistique, dossier de presse, médiation, etc.). Dans la mesure du possible, ce partenariat donne lieu à des stages de sensibilisation aux métiers variés du spectacle vivant.

Conditions matérielles : une attention particulière doit être portée aux espaces de pratiques. Les élèves ont accès à une salle de danse au sein du lycée ou, dans le cadre d'un partenariat, dans une structure culturelle ou encore au sein des collectivités territoriales.

Les salles dédiées permettent, autant que possible, la pratique et l'enseignement théorique.

Organisation des enseignements : cet enseignement, d'un volume global de trois heures par semaine, rend indissociables les dimensions pratique et théorique. Indépendamment des volumes horaires dédiés, toute séquence d'enseignement ne peut éluder une des deux dimensions. Les regroupements d'élèves suivant différents enseignements artistiques, les enseignements pluridisciplinaires, le co-enseignement, la co-intervention sont encouragés.

Outils : le professeur peut s'appuyer sur des outils pratiques et théoriques pour élaborer ses contenus d'enseignement et permettre à l'élève de vivre des expériences de danseur, de chorégraphe, de spectateur, de critique, de chercheur, nécessaires à la construction des compétences visées.

- **Outils relatifs au corps en mouvement**

Ils permettent de penser, d'analyser et d'agir. Des outils pratiques guident la mise en mouvement du corps (par exemple les différentes techniques du mouvement dansé, les relations à l'espace et au temps, les notions de présence, d'écoute, etc.), d'autres guident l'analyse du corps en mouvement (anatomie, prise de conscience du corps, théorie de l'analyse du mouvement de Laban, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, etc.).

- **Outils de l'écriture chorégraphique**

L'élaboration d'un projet chorégraphique repose sur une diversité de processus de composition qui requièrent une pluralité d'écritures chorégraphiques. L'élève est initié à différents outils de composition, issus de la danse et empruntés à d'autres arts (unisson, contrepoint, collage, narration, aléatoire, improvisation, règles du jeu, champ et hors champ, interaction transdisciplinaire, etc.) et, au-delà du corps, à d'autres matériaux artistiques (lumières, sons, costumes, nouvelles technologies, etc.). Un projet chorégraphique naît de l'intention de création de l'auteur. Il s'agit d'identifier le point de départ, le sens, les enjeux, l'intention, les problématiques de recherche propres aux démarches artistiques explorées.

- **Outils de la réception et de l'analyse d'œuvre**

C'est dans la dimension de rencontre avec le public qu'une forme chorégraphique acquiert son statut d'œuvre. L'élève doit être guidé dans ce travail de réception et d'analyse, il apprend à identifier un dispositif spectaculaire avec des outils de lecture de l'écriture chorégraphique, scénographique et dramaturgique. Il approfondit sa compréhension des

œuvres par l'appréhension des contextes sociologiques, anthropologiques, politiques et à partir d'un regard porté sur l'ensemble du parcours de l'auteur.

- **Outils de référence aux œuvres et aux artistes**

L'élève apprend à collecter des références, à se les approprier, à les utiliser pour nourrir sa pensée et sa pratique. Il pourra expérimenter différents usages de la référence (énonciation, citation, emprunt, recyclage, hybridation, etc.).

Ressources : au-delà des ressources constituées au sein de l'établissement, de celles disponibles auprès des différents partenaires et lieux culturels, le professeur peut s'appuyer sur des banques de données numériques. Ces documents permettent d'éclairer l'étude de la danse. Par ailleurs, il est important de guider l'élève dans la construction d'une bibliographie qui l'accompagnera dans son parcours de lycéen, voire d'étudiant.

Carnet de bord : le carnet de bord est une trace des expériences de danseur, chorégraphe et spectateur. Guidé par le professeur, l'élève l'élabore de manière autonome. Il l'enrichit d'expériences personnelles menées hors du lycée (lecture, visite d'un musée, exposition, écoute d'une musique, etc.). Il y mène une analyse réflexive et sensible qu'il peut problématiser selon des axes choisis en cohérence avec son parcours de formation. Ce carnet peut prendre une forme numérique (portfolio...) ou artisanale (livre d'art...). Son élaboration peut débuter dès la classe de seconde et se poursuivre au fil du parcours de l'élève. Il peut également contribuer à l'évaluation des apprentissages et permettre au professeur de différencier ses contenus et de personnaliser son enseignement.

| Synthèse du programme Enseignement optionnel de danse en classe de première (3 heures hebdomadaires) | | | | |
|---|--|--|--|--|
| Enjeux et finalités | <ul style="list-style-type: none"> - Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes de processus de création artistique. - Développer une pensée réflexive sur soi, sur les pratiques chorégraphiques et sur le monde. - Développer des connaissances sur le spectacle vivant, ses œuvres ses métiers, et ses lieux. | | | |
| Attendus de fin de lycée | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives. - Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers. - Analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique. | | | |
| Compétences | <p style="text-align: center;">Expérimenter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et exploiter les paramètres du mouvement dansé au service d'une intention artistique. - S'appropriier les outils de l'improvisation. - Connaître et s'appropriier des démarches, des processus et des procédés de composition. | <p style="text-align: center;">Créer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter différents styles et techniques de danse pour s'engager dans la création d'une gestuelle personnelle. - Engager une sensibilité et révéler sa singularité par l'expérience de différents registres d'interprétation. - S'organiser de façon autonome au sein d'un processus de création artistique et en connaître les étapes. | <p style="text-align: center;">Partager</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les caractéristiques de l'autre pour créer son projet chorégraphique. - Transmettre une danse ou un dispositif chorégraphique à différents publics. - Contribuer collectivement à la réussite d'un projet commun. | <p style="text-align: center;">Analyser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des œuvres selon leur processus de création, leur inscription dans les contextes historique, social, scientifique et politique ainsi que dans le parcours de l'artiste. - Analyser individuellement et collectivement sa démarche de création et réguler le travail en cours. - Concevoir, tenir et présenter un carnet de bord annuel, reflet de ses expériences, de son engagement et de sa réflexivité au sein des expériences de danse (ateliers de pratiques, rencontres avec des artistes, des œuvres, des spectacles, d'autres publics et des lieux culturels). |
| Thèmes d'étude | La danse, une expérience de l'altérité | | | |
| Évaluation | Une évaluation continue, progressive et explicite pour tous, dans le cadre du contrôle continu. | | | |

Histoire des arts - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel d'histoire des arts du cycle terminal

Située au carrefour de nombreux champs de connaissances, l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique fondé sur l'approche codisciplinaire, par plusieurs professeurs, des œuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un contexte historique, culturel et géographique donné, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques. Cet enseignement donne conscience aux élèves de la façon dont les arts, depuis les temps les plus reculés, constituent un fait anthropologique majeur, une nécessité de toutes les sociétés humaines et une richesse pour tous les individus. Il leur permet de comprendre les œuvres d'art non comme des représentations de la réalité mais comme des interprétations, détournements ou remises en cause de celle-ci.

Pour inscrire les élèves dans la perspective d'une relation autonome aux œuvres et aux formes artistiques qui les ouvre aux autres, l'acquisition d'un corpus de connaissances est indispensable. Celle-ci s'appuie sur une expérience esthétique et sur une démarche de questionnement aussi larges que possible des œuvres et des formes artistiques. L'histoire des arts apprend aux élèves à voir, à entendre, à expérimenter sensiblement ces œuvres et ces formes artistiques, afin de mieux penser le monde qui les entoure et de devenir des citoyens autonomes et critiques dans une société saturée d'images, de sons, et de traces du passé, dont ils seront les dépositaires.

Tenant compte des acquis antérieurs des élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire, l'histoire des arts au lycée porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité, en France et dans le monde : arts visuels (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, illustration et bande dessinée, etc.), architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse, arts du spectacle, etc. Elle tisse des liens étroits avec la culture littéraire portée par l'enseignement des lettres. Elle permet ainsi la constitution d'un ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle. Elle favorise également l'éveil d'une sensibilité avertie grâce à la familiarité avec les œuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans l'environnement immédiat de chacun.

L'enseignement de l'histoire des arts au lycée est confié à une équipe de professeurs de différentes disciplines (arts plastiques, musique, histoire et géographie, lettres, philosophie, langues, etc.) titulaires de la certification complémentaire en histoire de l'art ; un membre de l'équipe en assure la coordination. Cette équipe associe à la mise en œuvre de cet enseignement l'intervention d'institutions et d'acteurs culturels (archéologues, architectes, chercheurs, restaurateurs, historiens de l'art, des arts du spectacle, de la musique, du cinéma, chorégraphes, conservateurs, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, galeristes, etc.). Le lien avec le patrimoine local et régional, révélateur des grands courants artistiques, favorise une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaines.

L'enseignement s'appuie sur le partenariat avec des institutions et des services culturels (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives, etc.), ainsi qu'avec des structures ou associations habilitées. Dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement, le conventionnement avec un musée ou une structure patrimoniale peut, sans exclusive, concrétiser et pérenniser ce partenariat.

Compétences travaillées

• Objectifs généraux de compétences

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs de compétences :

- des compétences d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité :
 - se familiariser avec les lieux artistiques et patrimoniaux par une fréquentation la plus régulière possible et par l'acquisition des codes associés ;
 - développer des attitudes qui favorisent sa sensibilité à l'œuvre d'art ;
 - développer des liens entre rationalité et émotion ;
- des compétences d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art :
 - avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique) ;
 - distinguer des types d'expression artistique, leurs particularités matérielles et formelles, leur rapport au temps et à l'espace ; établir ainsi des liens et distinctions entre des œuvres diverses, de même époque ou d'époques différentes, d'aire culturelle commune ou différente ;
 - comprendre la différence entre la présence d'une œuvre, le contact avec elle, et l'image que donne d'elle une reproduction, une captation ou un enregistrement ;
- des compétences d'ordre culturel, destinées à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé :
 - connaître une sélection d'œuvres emblématiques du patrimoine mondial, de l'Antiquité à nos jours, comprendre leur genèse, leurs codes, leur réception, et les motifs pour lesquels elles continuent de nous concerner et à nous affecter ;
 - acquérir des repères culturels liés à l'histoire et à la géographie des civilisations, qui permettent une conscience des ruptures, des continuités et des circulations ;
 - maîtriser un vocabulaire permettant de s'exprimer spontanément et personnellement sur des bases raisonnées.

• Compétences acquises au cycle terminal

À l'issue du cycle terminal, l'élève a acquis un ensemble de connaissances artistiques et d'outils méthodologiques lui permettant de comprendre son environnement culturel et artistique, d'en faire l'expérience sensible tout en l'analysant, notamment en le mettant en perspective avec les développements artistiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité. Il peut ainsi en dégager les éléments singuliers et ceux qui relèvent d'un processus de copie, de remploi, de reprise ou de répétition. Il est capable :

- de reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité et de le mettre en relation avec le patrimoine mondial grâce à la mobilisation des références acquises en cours et de son expérience personnelle ;
- de décrire, analyser, interpréter et comparer des œuvres et des formes artistiques de natures diverses, en prenant en compte leur matérialité par l'analyse formelle et sémantique (modes de construction ou de découpage, mouvement et rythme, valeurs, couleurs, texture, écriture instrumentale ou vocale, fonction de l'ornement, rapport au corps, éléments d'iconographie mythologique et religieuse, éléments repris d'un autre domaine artistique, etc.) ;
- de mettre en valeur les parentés stylistiques qui rattachent les œuvres et les formes artistiques à un artiste, un courant, un langage, une époque, en les replaçant dans

leur contexte de production et de réception, en dégagant leurs spécificités et leurs enjeux ;

- d'appréhender de façon critique une culture fondée sur une expérience esthétique (visuelle, auditive, etc.) en la croisant avec les diverses sources d'informations dont il peut avoir connaissance, afin de soutenir une position personnelle.

Situations et repères pour l'enseignement

• Situations d'enseignement

Les professeurs placent au cœur de leur travail le contact direct avec les œuvres, dans leur matérialité et leur environnement, afin de favoriser une approche sensible et subjective tout en mettant celle-ci en tension avec le recul de différentes approches et modes d'analyse. Toute interprétation, toute mise en contexte suppose de comprendre comment une œuvre est réalisée d'un point de vue matériel, d'en faire l'expérience concrète et de la décrire.

Au cours de l'année scolaire, les élèves doivent :

- étudier de manière approfondie au moins une œuvre d'art visuel originale, non sous forme de reproduction mais devant celle-ci ;
- visiter au moins un bâtiment ou un ensemble architectural ;
- assister au moins à un spectacle ou à un concert.

Le professeur insiste sur les outils méthodologiques disponibles, non pas à travers un propos abstrait mais toujours par l'exemple. Chaque œuvre ou forme artistique peut ainsi être saisie selon cinq modalités :

- ses conditions concrètes ;
- son auteur (ou l'anonymat ou le caractère collectif de celui-ci) ;
- son contexte socio-historique de création (y compris son inscription dans un processus de commande ou de marché) ;
- sa diffusion et sa circulation (de son apparition à sa situation actuelle) ;
- sa réception passée et présente (en explicitant la façon dont nos appréciations sont influencées par celles des générations antérieures).

Avec l'aide des professeurs documentalistes, les élèves sont invités à exploiter les ressources documentaires disponibles, en particulier celles offertes par les technologies de l'information et de la communication. Ils sont initiés à la critique et à la hiérarchisation des sources.

En histoire des arts, le plaisir fait partie intégrante du rapport aux œuvres. Pour cela, l'élève doit pouvoir faire des choix. Apprendre à justifier ceux-ci passe autant par une approche raisonnée que par une approche sensible. Aussi la position adoptée à l'égard des objets d'étude, quels qu'ils soient, articule-t-elle en permanence l'acquisition de connaissances et l'expression distanciée du ressenti. L'élaboration progressive du questionnement et l'appropriation des savoirs s'incarnent dans l'apprentissage du discours oral ou écrit sur l'art, enrichi par tout type de commentaire et de matériau visuel, sonore ou audiovisuel.

• Objets d'étude

Les objets d'étude du programme sont définis et renouvelés par publication au bulletin officiel. Ils portent sur un genre, une forme, une pratique, un courant, une tendance ou un mouvement artistiques, définis chronologiquement et géographiquement. Une liste limitée d'œuvres de référence est publiée à titre indicatif, à l'appui du programme limitatif.

Évaluation

L'évaluation est explicitée, notamment par un dialogue entre le professeur et l'élève. Celui-ci peut ainsi prendre la mesure de ses acquis, de ses motivations et concevoir avec plus de clarté la suite de son parcours de formation.

L'évaluation en histoire des arts accompagne les apprentissages. Des bilans réguliers sont également proposés, qui gagnent à être conçus et corrigés le plus souvent possible de façon collégiale. Les évaluations doivent prendre des formes variées et s'appuyer sur des exercices de natures diverses qui entraînent les élèves à argumenter de façon personnelle, à l'oral comme à l'écrit, et les préparent aux exigences de l'enseignement supérieur :

- commentaire guidé (problématisé) par écrit mettant en relation un ensemble restreint d'œuvres et documents ;
- prise de parole organisée devant un groupe à partir d'une œuvre, d'un ensemble d'œuvres ou d'une thématique ;
- développement d'un projet individuel ou collectif (reportage, site, blog, etc.).

Il est attendu de l'élève qu'il soit capable de rédiger à l'écrit ou d'exposer à l'oral, en fin de première, un commentaire organisé d'une œuvre ou d'une production artistique en fonction ou non d'une problématique artistique liée au programme limitatif.

Les critères d'évaluation incluent, entre autres, la capacité de l'élève à :

- maîtriser des repères culturels, géographiques et chronologiques ;
- utiliser un vocabulaire technique et formel propre aux différents arts ;
- construire un propos écrit ou oral raisonné sur des œuvres, un thème, une problématique d'histoire des arts ;
- formuler un jugement esthétique et critique argumenté ;
- réunir et croiser des sources diverses en les hiérarchisant : livres et articles, ressources numériques, etc. ;
- comprendre et fréquenter de façon autonome les institutions culturelles et patrimoniales.

• **Carnet de bord**

L'élève est invité à construire une documentation personnelle, photographique, filmée ou sonore, qu'il mettra en regard de documents, sources et œuvres de diverses natures, sans négliger les éventuelles implications artistiques de cette forme de pratique de l'histoire des arts. Il est recommandé d'inciter les élèves à tenir un carnet de bord, en particulier dans le cadre des projets, où il rend compte de ses activités et de ses choix. Ce carnet de bord peut être électronique et prendre des formes diverses (blog, webradio, etc.). Il peut intégrer prise de notes, photographies, croquis, enregistrements sonores, etc.

Ce carnet ne se réduit pas à un simple cahier de cours ; il permet d'entraîner l'élève à réunir, avec un souci de synthèse et de rigueur, des notes de cours, des recherches ou comptes rendus d'expériences personnelles sous des formes diverses, et une sélection de documents pertinents sur les questions traitées en classe.

Le carnet de bord n'est pas évalué en tant que tel mais fournit à l'élève le matériau d'exposés ou de dossiers qui pourront être évalués.

Musique - cycle terminal

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de musique au cycle terminal

L'enseignement optionnel de musique au cycle terminal est aussi une éducation musicale. Il accueille les élèves ayant ou non suivi l'enseignement optionnel en seconde et quel que soit leur parcours musical personnel. En s'appuyant sur la réalisation de projets musicaux diversifiés menés collectivement ou par petits groupes, cet enseignement développe leurs connaissances et leurs compétences de praticiens de la musique en s'appuyant sur le plaisir qu'ils éprouvent à en faire. Guidés par leur professeur, les élèves peuvent par ailleurs mener des recherches et explorations documentaires concernant l'histoire et l'esthétique musicales, un ou plusieurs courants de la création aujourd'hui, certaines pratiques musicales contemporaines mais également l'économie du spectacle vivant et celle de la culture et les professions qui en découlent.

L'organisation par projets successifs garantit la cohérence des contenus travaillés aussi bien durant chaque année scolaire que durant l'ensemble du cycle terminal. Le suivi de cet enseignement sur deux ou trois années permet d'élaborer des projets toujours plus complexes et artistiquement plus ambitieux comme d'approfondir sa maîtrise technique et ses connaissances culturelles. L'enseignement optionnel de musique offre également un complément de formation aux élèves qui, en classe de première puis en classe terminale, suivent un enseignement de spécialité dans le même domaine. Les projets menés mobilisent en effet les compétences et savoirs acquis dans une diversité de situations pratiques, développent la coopération entre élèves de niveaux différents, éclairent enfin dans le cadre d'une recherche documentaire auditive un questionnement abordé en enseignement de spécialité.

S'inscrivant dans la continuité de l'enseignement optionnel en classe de seconde, le programme du cycle terminal en reprend la structuration. Les souplesses offertes permettent à chaque professeur, dans le respect des grands objectifs de formation présentés ci-dessous, de construire des parcours de formation annuels et pluriannuels progressifs et complémentaires répondant aux besoins des élèves et adaptés à leurs compétences techniques et connaissances culturelles. En outre, cette structure adaptable permet d'envisager aisément des parcours liés d'une part aux spécialités privilégiées par les élèves tout au long du cycle, d'autre part aux opportunités offertes par l'environnement culturel de proximité notamment les lieux de diffusion de la musique.

• Enjeux et objectifs

Quelles que soient les perspectives d'orientation de l'élève, l'enseignement optionnel de musique vise à compléter sa formation générale d'une dimension artistique. Il lui permet aussi de développer des compétences transposables au-delà de la musique et des arts, nécessaires à la poursuite d'études dans de nombreux domaines et à l'insertion professionnelle.

Sur un plan musical :

- la pratique permet de développer des qualités expressives dans une diversité de contextes esthétiques ainsi que les techniques concourant à l'aboutissement de chaque projet ;
- l'écoute et la comparaison d'œuvres nombreuses issues d'horizons historiques et géographiques variés enrichissent la culture musicale et artistique et générale de chaque élève.

Sur un plan général :

- les exigences propres à l'expression musicale et la rigueur de son langage apprennent la maîtrise de soi, l'attention au détail, la mémorisation et la concentration ;
- le développement de l'imaginaire, de la créativité et de la prise de risque incite à l'expérimentation, à l'exploration, à l'initiative et à la détermination des choix ;
- la conduite des projets et la collaboration entre pairs développent des savoir-faire méthodologiques transférables à un grand nombre de situations de travail.

Les travaux liés aux projets conduits permettent d'aborder sous des angles originaux les domaines d'intérêt de chaque élève, domaines ayant présidé à son choix des enseignements de spécialité. Renforçant la cohérence du parcours général de formation et la complémentarité des enseignements choisis (optionnels et de spécialité), cette possibilité conduit l'élève à mesurer les liens que peuvent entretenir la pratique artistique et l'ensemble des compétences développées dans sa formation, en renforçant ainsi la cohésion du parcours qu'il a choisi et sa préparation aux études supérieures, voire à l'insertion professionnelle.

• **Champs des compétences travaillées**

Au cycle terminal, l'enseignement optionnel de musique renforce les compétences travaillées en classe de seconde, auxquelles s'ajoutent deux champs de compétences complémentaires liés, d'une part à l'activité de recherche sur la musique, d'autre part à la connaissance des divers aspects de la vie musicale, artistique et culturelle d'aujourd'hui.

Ainsi, les quatre champs des compétences travaillées depuis la classe de seconde, qui ne cessent d'être mobilisées et développées en cycle terminal à l'occasion de chaque projet, sont les suivants :

Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création

Explorer, imaginer, élaborer une stratégie : faire et créer

Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique

Échanger, partager, argumenter et débattre

Les champs des compétences complémentaires qui s'y ajoutent au cycle terminal sont les suivants :

Organiser une recherche documentaire, fiabiliser ses sources, suivre une méthode rigoureuse et assurer la médiation orale de sa production.

Qu'il s'agisse d'une esthétique musicale, d'un artiste, d'un lieu de diffusion, d'une période historique ou d'une culture musicale particulière, les élèves sont amenés à explorer des sources d'information abondantes, notamment audio, aujourd'hui aisément accessibles. Guidés par leur professeur, ils apprennent à préciser les objectifs poursuivis, à interroger la qualité des ressources consultées, à construire et à suivre une méthode de travail permettant d'atteindre le résultat visé, enfin à partager le fruit de leurs recherches notamment à l'occasion d'un exposé oral.

Mettre en lien les informations relatives à la vie musicale et culturelle contemporaine pour en comprendre le fonctionnement et connaître ses grandes catégories de métiers.

Tous les projets menés, musicaux ou documentaires, donnent l'occasion aux élèves de découvrir les multiples rouages qui font vivre la musique dans leur quotidien. La réalisation d'un projet musical engage à interroger les conditions de sa diffusion ou la qualité de sa captation. Un projet visant l'élaboration d'un concert, d'un festival ou de tout autre événement culturel permet d'en analyser la cohérence artistique en regard du public visé, sa dimension économique, son cadre légal, dans tous les cas les contraintes avec lesquelles elle doit composer. Toutes ces questions conduisent à découvrir une palette très riche de

métiers dans lesquels la musique tient une place particulière. L'élève est en outre amené à apprécier les compétences spécifiques qu'il lui faudra acquérir et les besoins de formation correspondant.

- **Champs de questionnement**

Deux champs de questionnement alimentent sans cesse la conception puis l'élaboration de chaque projet. Pour chacun d'entre eux, le professeur définit les perspectives de travail qui sont les mieux adaptées aux besoins, aux compétences et aux souhaits des élèves. Lorsque cela est possible, il veille à les choisir en lien avec les enseignements de spécialité suivis par les élèves. Il veille également à la complémentarité entre les projets réalisés à chaque niveau d'enseignement pour assurer la progressivité des apprentissages. En classe de première comme en classe terminale, chaque élève explore au moins quatre perspectives couvrant obligatoirement des deux champs de questionnement. C'est dans ce cadre que le professeur veille à un choix approprié d'œuvres écoutées et étudiées, chacune contribuant à éclairer les projets menés.

La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine

- La musique et ses lieux ;
- Réceptions de la musique :
 - écoute individuelle vs écoute partagée ;
 - musique enregistrée vs musique vivante ;
 - écoute nomade vs concert ;
 - écoute subie vs écoute choisie ;
- Musique : culture individuelle vs patrimoine collectif ;
- Musique et rituels sociaux ;
- Musique et finalités d'usages ;
- Musique : produit commercial vs œuvre musicale ;
- Musique et numérique : pratique, création, diffusion ;
- Musique et mondialisation : authenticité, identités, métissage, transformation ;
- Place et rôle du musicien : artiste, enseignant, médiateur ;
- Musique et sciences : lutherie, acoustique, neurosciences, intelligence artificielle, etc. ;
- Musique et autres arts : de nouveaux espaces et de nouvelles formes de création.

La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et l'espace

- Musique et texte ;
- Musique et image ;
- Musique et mouvement ;
- Musique et modèles : littéraires, visuels, scientifiques, naturels, etc. ;
- Musique : son, bruit, langage ;
- Musique écrite vs musique orale ;
- Musique savante vs musique populaire ;
- Musique : ancrage historique vs présence contemporaine.

Chacune de ces perspectives circonscrit un champ de réflexion et d'interrogation couvrant un aspect des enjeux de la musique, qu'il s'agisse de ses techniques, de ses pratiques et de ses usages aujourd'hui mais également dans l'histoire. Elles ne peuvent être abordées comme un ensemble de connaissances à transmettre mais engagent l'élève à interroger ses propres connaissances tout comme ses pratiques musicales afin de les enrichir, les développer et les faire évoluer. C'est dans cet objectif que le professeur apporte

opportunément des éléments de différentes natures au fil de chaque projet afin d'en enrichir la réalisation.

- **Programme complémentaire national**

Un programme complémentaire est publié chaque année au bulletin officiel de l'Éducation nationale. Il est constitué d'un corpus d'œuvres de référence et de perspectives de travail relevant des deux champs de questionnement présentés ci-dessus. Dans ce cadre, les élèves, aidés de leurs professeurs, définissent les objectifs d'un projet dont la forme finale pourra être partagée, que ce soit avec d'autres élèves de l'établissement, d'autres lycées mais aussi avec des étudiants de l'enseignement supérieur.

Chaque année du cycle, les élèves réalisent un projet relevant de ce programme complémentaire. Dans des conditions adaptées, il gagne à être partagé avec d'autres classes d'autres établissements suscitant des échanges argumentés.

- **Repères pour l'enseignement**

La réalisation des projets induit une diversité de situations pédagogiques qui se succèdent, se conjuguent parfois, et contribuent à atteindre les objectifs fixés initialement. Exploration, manipulation, expérimentation, interprétation, création mais aussi recherche, documentation, découverte, écoute sont autant de situations fréquentes qui s'agrègent volontiers en des architectures variables au sein de chaque projet. Ceux-ci gagnent à être partagés avec d'autres publics – dans la classe, dans l'établissement ou à l'extérieur. Il s'agit alors, non seulement d'en assurer la présentation selon des formes adaptées à la situation de diffusion, mais aussi de pouvoir soutenir un débat argumenté visant à défendre le travail mené. Ces situations, essentielles à la formation des élèves, concluent chaque projet mené et contribuent au développement de leurs compétences d'expression orale.

Tout au long du cycle terminal, en lien avec les projets menés en classe, les professeurs peuvent solliciter des professionnels du spectacle vivant et de la culture qui, non seulement éclairent les travaux en cours, mais témoignent aussi bien de leur métier, de ses traits essentiels que des parcours de formation qui peuvent y conduire.

- **Attendus de fin d'année**

Chaque projet permet aux élèves de faire preuve de curiosité face à des œuvres, des styles, des pratiques musicales jusqu'alors inconnus, de les mettre en lien les uns avec les autres, enfin de développer une réflexion argumentée sur la problématique travaillée. Dans tous les cas, ils l'amènent à maîtriser les compétences techniques nécessaires à la réalisation de projets musicaux collectifs ou par petits groupes.

En classe de première comme en classe terminale, les élèves sont amenés à consigner cette réflexion dans autant de notes de synthèse que de projets menés. Ils sont également engagés à développer ces notes au moyen d'informations complémentaires issues de leurs recherches, de points de vue personnels, ou encore de références à d'autres domaines de la création et de la connaissance. Ces notes de synthèse, le carnet de bord de chaque élève, constituent progressivement la mémoire du travail mené chaque année et ont également vocation à être diffusées, *a minima* au sein de la classe mais aussi, lorsque cela est possible, plus largement par l'intermédiaire de l'espace numérique de travail de l'établissement. C'est le cas, en particulier, du projet mené au titre du programme complémentaire annuel quel que soit le cadre dans lequel il est mené – petit groupe ou ensemble de la classe.

Les principales œuvres étudiées sont aisément identifiées à l'écoute et resituées les unes par rapport aux autres comme dans leur contexte historique et géographique.

Particulièrement en classe terminale, les élèves sont en mesure de présenter les apports de leur pratique musicale personnelle notamment en relation avec leur projet d'études

supérieures, voire d'insertion professionnelle. Ils identifient les compétences transversales développées à l'occasion des projets qu'ils ont réalisés. Ils savent présenter quelques domaines professionnels liés à la musique et à la culture témoignant de leurs aspirations personnelles.

Enfin, l'ensemble des projets réalisés engage l'élève à prendre soin de ses capacités auditives et à maîtriser l'impact de ses propres pratiques musicales sur l'environnement partagé.

- **Évaluation des apprentissages**

Relevant de la responsabilité du professeur, l'évaluation des apprentissages s'appuie pour une large part sur l'autoévaluation et la coévaluation entre élèves. Celle-ci suppose une explicitation rigoureuse des objectifs poursuivis par chaque projet comme une formulation contextualisée des compétences principales qui y sont travaillées et qui seront l'objet d'une évaluation précise et exigeante. Les notes de synthèse relatives à chaque projet contribuent à cette évaluation et peuvent porter en annexe un avis argumenté des participants permettant au professeur de forger son regard sur les apprentissages.

- **Chorale et orchestre**

En complément de l'enseignement optionnel de musique en cycle terminal, les élèves sont engagés à participer à la chorale et/ou l'orchestre pour mener un projet artistique annuel destiné à être produit en concert, notamment en fin d'année. La chorale et/ou l'orchestre accueillant tous les élèves du lycée qui le souhaitent, elle réunit des élèves de tous les niveaux suivant ou non un enseignement de musique. Au-delà de l'hétérogénéité des compétences ainsi réunies, les élèves apprennent alors que la musique vivante est le fruit d'une mise en commun où chacun joue un rôle déterminant.

Théâtre - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de théâtre du cycle terminal

Dans la continuité de l'enseignement optionnel de seconde, l'enseignement optionnel de théâtre en première et terminale est assuré par un professeur aux compétences reconnues en théâtre. Il peut être accompagné par des artistes professionnels engagés dans un travail de création et soucieux de la transmission de leur art, en lien avec des institutions culturelles partenaires.

La pratique de jeu de l'élève est au cœur de cet enseignement. Elle est constamment liée à la pratique de spectateur et permet d'acquérir progressivement des connaissances sur le théâtre. Ces connaissances sont toujours introduites soit à l'occasion du travail de plateau, soit en relation avec les spectacles vus par la classe (l'élève assiste à six spectacles au moins dans l'année).

Si la dimension imaginative, créative, artistique du théâtre est au cœur de l'enseignement optionnel de théâtre, une telle approche s'accompagne, tout au long de l'année de première et de terminale, de la constitution d'une culture théâtrale : la pratique scénique et les spectacles au programme ouvrent ainsi la réflexion des élèves sur l'histoire des formes théâtrales et du jeu, sur la dramaturgie, et permettent d'aborder des questionnements politiques, sociologiques, esthétiques liés à la scène.

L'analyse de spectacles, menée collectivement en classe à partir de l'expérience sensible et subjective de chacun, doit également permettre aux élèves de reconnaître et de décrire les composantes d'une représentation théâtrale ainsi que de réfléchir aux processus de création. Comprendre la façon dont les différents éléments de la représentation s'organisent dans une dramaturgie d'ensemble est un point d'appui pour concevoir le projet artistique de la classe.

Les connaissances acquises par les élèves, loin d'assujettir leur créativité, stimulent, leur imagination artistique, permettent d'approfondir leur rapport à la scène, les encouragent à nourrir leur pratique individuelle et collective, et favorisent chez eux une autonomie croissante dans les croisements qu'ils opèrent entre expérience sensible et réflexion artistique. La double intervention de l'artiste et du professeur est essentielle à une telle dynamique de progression, qui allie plaisir et rigueur.

Au cours de l'année, une ou plusieurs présentations de travaux sont mises en place sous forme de répétitions ouvertes, de chantiers, de point d'étape du travail, de présentation de fin d'année, selon les processus de travail adoptés en amont. Quelle que soit la modalité retenue, ces présentations doivent favoriser la dimension ludique et rester un lieu de recherche théâtrale, c'est-à-dire accueillir les tentatives et les « ratages », les fragilités et les tâtonnements des élèves et en reconnaître les bénéfiques. Par leur dimension fédératrice et pour la réflexion qu'elles génèrent, ces présentations sont d'un grand profit pour les élèves.

La spécificité de l'art du théâtre rend la participation collective indissociable de l'expérience individuelle. La capacité de chacun à se situer avec justesse dans le travail du groupe, à faire varier sa position et sa participation, selon les moments et les séquences, tout en restant à l'écoute des autres, fait pleinement partie du parcours artistique de l'élève, des compétences qu'il acquiert par l'enseignement du théâtre, et donc de l'appréciation de son travail.

Programme

• Enjeux et objectifs

En classe de première option facultative, la mise en jeu de l'élève et sa participation à un projet théâtral collectif sont centrales. Pour avancer dans sa pratique artistique et engager une réflexion à partir d'elle, l'élève est tour à tour acteur, agissant de façon créative sur le plateau, et spectateur, engagé de façon sensible et critique dans la réception des spectacles auxquels il a assisté durant l'année.

C'est en relation avec le travail de jeu ou avec les spectacles mis au programme que le professeur apporte des éléments de connaissance historiques, dramaturgiques, esthétiques qui nourrissent et accompagnent la pratique de l'élève.

Le travail de plateau se développe sur les mêmes bases que celles de l'enseignement proposé en classe de seconde. Il vise à :

- favoriser la mise en jeu de l'élève, c'est-à-dire son exploration par l'imaginaire de sa relation au corps, à l'espace, aux partenaires, au public, aux dramaturgies, au langage ;
- l'amener à faire des propositions de jeu réfléchies, pour lui, pour les autres, avec les autres ;
- lui faire découvrir et expérimenter par le jeu ses possibilités physiques et vocales ;
- privilégier et souligner la dimension collective du travail de la scène ;
- créer le cadre d'une recherche libre et hasardeuse, où les « ratages » et les fragilités sont accueillis comme parties prenantes de la démarche de création.

Les spectacles vus (six au minimum par année) sont choisis, dans la mesure du possible, dans une diversité propre à élargir constamment la culture théâtrale des élèves, et à nourrir leur pratique sur le plateau dans ses différents aspects.

La lecture d'extraits de textes de praticiens de la scène articulant des situations concrètes et des propositions théoriques ouvrent les élèves à différentes façons d'envisager le jeu, la mise en scène, les enjeux de la représentation théâtrale.

L'organisation de rencontres avec des artistes permet aux élèves de découvrir comment, dans une démarche de création, se conjuguent la réflexion et l'intuition, la culture théâtrale et le processus d'invention.

Des extraits de captations, contextualisés par le professeur, et toujours mises en relation avec l'expérience du spectacle vivant, peuvent également nourrir l'imagination et le savoir théâtral.

Repères pour l'enseignement

• La « séance théâtrale »

En classe de première, on s'attache particulièrement à approfondir la notion de « séance théâtrale ».

Ce terme désigne non seulement la réalisation scénique proposée aux spectateurs, mais aussi la représentation théâtrale appréhendée dans toutes ses dimensions : le lieu théâtral ; le temps et la durée choisis ; la présence et la constitution du public ; le monde imaginaire créé aussi bien que l'événement éphémère et concret qu'est un spectacle ; la dimension sociale, au sens large, de l'événement théâtral, fait de codes et de rites à la fois spécifiques et sans cesse ré-agencés ; les enjeux variables du théâtre selon les époques et les cultures.

La pratique de plateau et les spectacles vus sont des occasions privilégiées de découvrir et d'interroger les façons multiples dont la création théâtrale, loin de se limiter à la construction d'un objet scénique, prend sens en relation ou en résonance avec le monde dans lequel elle se situe. Les élèves peuvent ainsi approcher, par le jeu comme par la réflexion, la spécificité

d'un art dont les enjeux, tout au long de son histoire et jusqu'à aujourd'hui, sont liés aux événements qu'il produit au présent, devant des spectateurs.

- **Représentation et performance**

Une représentation théâtrale est l'aboutissement de choix que l'élève est amené à repérer et à analyser. Le travail mené en classe sur les spectacles vus, à partir de l'expérience sensible de chacun, fait émerger les différentes composantes artistiques et techniques du spectacle dans leur fonctionnement et leurs interactions : le jeu des acteurs, la scénographie, les costumes, le son, la lumière, la vidéo, la dramaturgie, la mise en scène...

À partir de l'histoire du théâtre et de la création contemporaine, l'élève est incité à regarder la représentation comme une performance : un événement qui réunit acteurs et spectateurs en un lieu spécifique et un temps donné, où la présence des corps, les actes, les interactions, voire les rituels ont une grande importance sociale (quel spectacle monter, pour quel public ?) et anthropologique (à quoi sert le théâtre, le spectacle, à telle époque et dans tel contexte culturel ?).

Le travail mené sur le plateau prend pleinement en compte ces deux dimensions, par son attention au surgissement du jeu, à l'invention lors des répétitions, mais également à la dramaturgie et aux signes produits par la scène.

- **Nature et place variable du texte**

Confronté à la diversité des spectacles qui lui sont proposés, l'élève est amené à réfléchir sur la nature et la place du texte au théâtre. Il prend conscience des différents statuts et usages du texte. Ce dernier peut ainsi préexister à la représentation (dans le cas d'une pièce écrite par un auteur) ; il peut aussi être constitué pour une représentation donnée (dans le cas d'une adaptation), ou être utilisé comme matériau (documentaire ou poétique) ; il peut encore naître du jeu (dans le cas d'un texte improvisé par l'acteur) ou d'une écriture collective lors de répétitions. Le texte peut se trouver au centre de la représentation, dans le cas d'un « théâtre de texte », mais il peut aussi s'agencer sans hiérarchie avec les autres composantes du spectacle dans des formes hybrides, voire être absent de certaines formes visuelles, ou gestuelles.

Travailler et réfléchir sur le texte au théâtre, c'est aussi prendre la pleine mesure de l'enjeu de la langue dans cet art. Grâce à leur propre expérience sensible, par le corps et la voix, les élèves explorent la parole sous des formes multiples : langue écrite, orale, versifiée, langue littéraire ou quotidienne, prolixe ou raréfiée, langue rhétorique et langage du corps, langues du passé et du présent, mélange des langues...

- **Projets menés dans l'année**

Le professeur de théâtre et l'artiste partenaire ont toute liberté de mener un, deux ou trois projets durant l'année.

Alliant rigueur et plaisir, sens du collectif et risque individuel, la restitution du ou des projets devant un public peut être une étape importante du parcours de l'année, festive et riche d'apprentissages pour l'élève.

Compétences

Au terme de l'enseignement en classe de première, l'élève a acquis des compétences liées à la pratique théâtrale ainsi que des compétences d'ordre culturel et méthodologique. Ces compétences, étroitement imbriquées, sont distribuées ci-dessous en catégories distinctes par souci de lisibilité et d'efficacité. Leur recensement pourra aider l'élève à se situer et le professeur à élaborer des critères d'évaluation variés.

- **Compétences pratiques**

L'élève est capable :

- de s'engager sur le plateau, d'écouter ses partenaires, de se faire entendre et de s'impliquer de manière pertinente et active dans le projet collectif ;
- de participer, pour une ou plusieurs composantes d'un projet (jeu obligatoirement, mais aussi éventuellement scénographie, son, musique, lumière, vidéo...), à l'élaboration d'une forme théâtrale à présenter devant un public choisi ;
- de s'impliquer dans une situation de jeu nouvelle en mettant en œuvre une démarche de création adaptée ;
- de mettre en relation son travail de plateau et ses connaissances théâtrales ou son expérience de spectateur.

- **Compétences culturelles**

L'élève est capable :

- de décrire les composantes d'un spectacle et leur fonctionnement dans l'ensemble, de repérer les enjeux d'une démarche théâtrale, en utilisant le vocabulaire spécifique du théâtre ;
- d'observer et d'analyser une représentation à la fois dans son aspect artistique mais aussi comme événement *performatif* ayant une dimension sociale (quel spectacle pour quel public ?) et anthropologique (à quoi sert ce spectacle dans ce temps et ce lieu ?) ;
- d'approfondir sa connaissance des conditions de la création théâtrale contemporaine et des métiers du théâtre.

- **Compétences méthodologiques**

L'élève est capable :

- de formuler son expérience sensible d'un spectacle, de la partager en classe avec celle des autres, et de développer un point de vue personnel argumenté ;
- de participer à une réflexion collective sur l'avancée d'un projet artistique ;
- de proposer une analyse écrite du travail de plateau et des spectacles vus ;
- de mener une recherche documentaire au CDI ou sur internet, et de la présenter de manière organisée, sous la forme de son choix, à la classe.

Évaluation

L'évaluation de l'élève de première en enseignement optionnel se fait en contrôle continu.

La validation d'un enseignement de théâtre optionnel exige que la plus grande part de l'évaluation porte sur la pratique régulière de l'élève, qui prend note de ses progrès au plateau, du résultat en fin de projet mais aussi des prises de risques même lorsqu'elles se soldent par des « ratages » inhérents à un processus de création. L'investissement au service du projet collectif, c'est-à-dire l'écoute des partenaires, les propositions faites, les retours sur le travail des uns et des autres, doit aussi être prise en compte.

L'enseignement de théâtre en première évalue également les avancées de la réflexion de l'élève sur la « séance théâtrale », c'est-à-dire sur les différents enjeux et questions rencontrés dans sa pratique artistique ou de spectateur. Cette évaluation, orale et/ou écrite, peut prendre diverses formes, au choix du professeur : exposé de l'élève sur un point ou une notion, lecture expliquée d'un court extrait de texte théorique en relation avec le travail de plateau ou un spectacle vu, compte rendu ou analyse de spectacle, bilan d'une séance de travail, mais aussi proposition concrète d'une composante d'un projet (maquette d'un espace, croquis de costume, adaptation d'une scène, écriture de monologue intérieur, etc.).

Ces travaux sont toujours en lien soit avec le travail mené au plateau, soit avec les spectacles vus et les rencontres avec des artistes.

Le carnet de bord est un outil privilégié de l'évaluation, dans la mesure où il est une trace écrite du parcours de l'année. La forme de ce carnet (papier, numérique) à définir avec le professeur et laisse place à la créativité de l'élève (photos, croquis, etc.). L'élève peut y reporter des éléments concernant la mise en œuvre du projet (par exemple des indications de jeu, des synthèses sur le travail en cours, des éléments de documentation, des remarques personnelles, etc.). Selon la progression du groupe et de chacun, le professeur veille à adapter et varier les consignes données aux élèves pour la tenue de leur carnet de bord, afin que celui-ci garde la trace de leurs avancées et accompagne leurs progrès.